

TABLEAU RECAPITULATIF DES MISSIONS FEDERALES LORS D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE 2023

	Compétition fédérale	Événement clubs avec assistance	Évènement clubs sans assistance
Règlement financier RG 2023	Point n°4.6.1.1	Point n°4.6.3.1	Point n°4.6.4.1
Courrier(s) à (aux) la commune(s)	V		
Demande de mise à disposition des Policiers municipaux	V		
Demande de mise à disposition des Pompiers municipaux	V		
Demande de mise à disposition d'une association de bénévoles communales	V		
Demande de mise à disposition du parc ou jardin auprès des instances dirigeantes	V		
Demande d'autorisation de manifestation nautique (DPAM ou Port Autonome)	V		
Ecriture du règlement de la manifestation sportive	V		
Réservation du chronométreur (+frais à la charge de la FTTRI)	V		
Réservation des secouristes (+frais à la charge de la FTTRI)	V		
Réalisation de l'affiche de la manifestation sportive	V		
Réalise les médailles de la manifestation (+ frais à la charge de la FTTRI)	V		
Suivi des inscriptions et engagements de la manifestation sportive	V		
Communication de la manifestation sportive	V		50 000 F le weekend
Prêt du camion fédéral	V	V	20 000 F le weekend
Prêt du matériel	V	V	Affiche & Infos sur le site fédérale
Mise à disposition d'une équipe d'arbitre fédéral	V	V	3 000 F / arbitre hors clubs organisateur